

**POUR UTILISATION RÉSIDENNELLE SOUS LE BARDEAU D'ASPHALTE, LE BARDEAU SYNTHÉTIQUE, LE MÉTAL  
et le BARDEAU DE CÈDRE APPRÊTÉ**

RESPECTE LES CERTIFICATIONS SUIVANTES : ICC-ES AC 188 (CCRR-1105); FLORIDE (FL26367);  
MIAMI-DADE COUNTY (NOA 20-1015.01); CAN/CSA A220.1; CAN/CSA A123.3; ASTM D226; ASTM D4869; ASTM E108

**INSTRUCTIONS D'INSTALLATION**

- La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME, qui est également un pare-vapeur, s'installe au-dessus d'espaces ventilées comme l'exigent les codes locaux du bâtiment.
- L'air doit circuler librement sous le platelage de toit afin d'empêcher l'accumulation nocive de condensation ou de chaleur. Toutes les structures de toit doivent être adéquatement ventilées afin d'empêcher l'air chargé d'humidité de demeurer sous le revêtement de toiture. Les valeurs de ventilation doivent respecter ou excéder celles prescrites par les codes du bâtiment.
- La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME est approuvée pour une utilisation sur le contreplaqué ou le platelage de toit en OSB. La membrane doit être installée sur un platelage de toit exempt de saletés et de débris, et dont la surface est lisse et sèche.
- La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME doit être posée à l'horizontale (en parallèle avec l'avant-toit), le côté imprimé vers le haut, avec chevauchements de 10 cm (4 pouces) horizontalement et de 15 cm (6 pouces) latéralement. Aligner les chevauchements supérieurs dans le sens prévu de l'écoulement de l'eau, à la manière de bardeaux.
- La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME doit être utilisée sur les toitures à forte pente (pente de 4:12 ou plus). Dans le cas d'une pente de toit peu prononcée (entre 2:12 et 4:12), le chevauchement recommandé est de 50 %, plus 1 pouce.
- Couper les surplus avec la lame de coupe, puis poursuivre la pose en respectant les schémas standards de chevauchement et de fixation.
- Dans les zones où les vents sont modérés, le mieux est de fixer la membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME au toit à l'aide de clous ou d'attaches à rondelle de plastique ou de métal pour toitures de 2,5 cm (1 po), espacés de 15 cm (6 po) au centre des extrémités supérieures et inférieures des chevauchements, et de 30 cm (12 po) au centre de la marque au milieu du rouleau.
- Les clous à rondelle peuvent être enfoncés à la main ou à la cloueuse, et ils doivent être ancrés fermement dans le platelage, de sorte que leur rondelle affleure la membrane.
- Si elle est recouverte dans les 48 heures avec une membrane de couverture primaire et qu'il n'y a aucune prévision de pluie battante ou de grands vents, la membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME peut être installée avec des clous sans rondelle ou des clous galvanisés à tête de 0,95 cm (3/8 po) à tige de 2,5 cm ou plus.
- L'utilisation de clous sans rondelle peut provoquer des déchirures ou des fuites en leur pourtour lorsqu'il pleut ou qu'il vente.
- Dans les zones de forts vents ou qui longent les côtes, réduire l'espacement entre chaque clou à 10 cm (4 po) au centre des extrémités supérieures et inférieures des chevauchements, en laissant un espacement de 30 cm (12 po) au centre de la marque au milieu du rouleau.
- Dans le cas d'un toit nécessitant une protection contre la glace comme le prescrit l'IBC ou l'IRC, une membrane autoadhésive de bitume modifié à base de polymère conforme à la norme ASTM D1970 ou aux critères d'acceptation des membranes sous-couche autocollantes de l'ICC-ES en guise de protection contre la glace (AC48), doit être appliquée. La membrane sous-couche pour climat rigoureux doit être posée par-dessus le support solide, en rangées suffisantes pour lui permettre de s'étendre sur la surface entière du toit à une distance égale à la distance intérieure de l'alignement du mur extérieur du bâtiment, comme le précise la rubrique appropriée du code qui s'applique. La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME doit chevaucher la membrane sous-couche pour climat rigoureux.
- La membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME doit recevoir la couverture finale aussitôt que possible puisqu'elle n'est pas conçue pour supporter une exposition extérieure prolongée. Il est recommandé d'installer la couverture finale au plus tard 90 jours suivant la pose de la membrane sous-couche synthétique de toiture NovaSeal® PRIME.
- Les procédures de pose pour les nouvelles constructions valent également pour les travaux de réfection de toitures, une fois que l'ancienne couverture et sa membrane sous-couche ont été enlevées et que le platelage est exposé.

i build with



## NovaSeal® PRIME Instructions d'installation

- Lorsque la membrane sous-couche est installée en Floride, elle doit être fixée conformément à la section 1507.1.1, Tableau 1507.1.1.1. de la FBC. Dans les zones de forts vents, la membrane sous-couche doit être fixée conformément aux sections 1518.2 et R905 de la FBC.

1-800-565-2000

[www.itape.com](http://www.itape.com) | [info@itape.com](mailto:info@itape.com)

